

Les marqueurs de limites dans les *Étymologies* d'Isidore de Séville (XV, 14)

Jean-Yves GUILLAUMIN

professeur à l'Université de Franche-Comté

RÉSUMÉ

La fin du livre XV des *Étymologies* d'Isidore de Séville contient des indications intéressantes sur la manière dont l'auteur perçoit et veut transmettre l'enseignement des *agrimensores* de l'époque impériale sur les procédures romaines d'organisation des terres. Isidore définit tout un ensemble de notions parmi lesquelles celles qui concernent les marqueurs de limites ont une place particulière (surtout au ch. 14). Les ne pas sources de l'évêque de Séville sont principalement Frontin et Hygin le Gromatique (qu'il faut placer tous deux vers les années 75-80). Il leur applique avec intelligence les exigences de sa démarche encyclopédique, marquée par une volonté de systématisation et de généralisation, en même temps que de simplification: il entend, par exemple, généraliser l'emploi du mot *limes* à tous les chemins orthonormés de la centuriation; d'autre part, il propose, de façon originale, une étymologie de *decumanus* par le signe X = *decem*. Il tient aussi à actualiser les textes-modèles pour souligner la permanence de l'empreinte romaine sur les territoires: c'est ainsi qu'à l'imparfait *distabant* de Frontin 3, 6, Isidore (15, 14, 5) substitue le présent *distant*. À la mesure de ses capacités, il entend donc contribuer à la fixation et à la pérennisation de la romanisation. C'est aussi pourquoi il mentionne l'importance accordée aux bornes de limite (on sait que déplacer une borne est une des pires choses que puisse faire l'occupant d'une terre); mais, soucieux d'être complet, il ne se contente pas de parler des *termini* «classiques» (mot pour lequel il avance une étymologie fondée sur *terra* et *mensura*: il fait donc de la borne l'élément en qui se récapitule toute la signalisation de l'arpentage sur une zone romanisée): il fait aussi une place aux *arcae* d'époque plus tardive. Autour de termes-clés choisis pour l'universalité de leur rayonnement, l'encyclopédiste met ainsi en place tout le système romain d'organisation des terres et rappelle sa visée ultime: garantir en toutes choses l'*aequalitas* et l'*aequitas*. On peut dire que, de cette manière, Isidore apporte –de façon consciente et délibérée, certainement– son concours à la survie de la romanisation des territoires.

Mots-clés: Isidore, *Étymologies*, encyclopédie, arpentage, gromatiques, *agrimensores*, Hygin, Frontin, bornes, limites.

RESUMEN

El final del libro XV de las *Etimologías* de Isidoro de Sevilla contiene indicaciones sobre la forma en la que el autor percibe y trata de transmitir las enseñanzas de los *agrimensores* de época imperial que se ocuparon de la organización del terreno. Isidoro define todo un conjunto de datos y entre éstos aquellos concernientes a las marcas limítrofes de forma particular (sobre todo el cap. 14). Las fuentes del obispo de Sevilla son, principalmente, Frontino e Higinio el Gromático (que se encuadran cronológicamente hacia los años 75-80). A estas fuentes las dota, inteligentemente, de un desarrollo enciclopédico, marcado por un deseo de sistematización y generalización al tiempo que de simplificación: trata, por ejemplo, de generalizar el empleo de la palabra *limes* a todas las cuadrículas de la centuración; por otro lado, propone de forma original una etimología de *decumanus* a través del signo X = *decem*. Intenta, asimismo, actualizar los textos de referencia para remarcar la perduración de la impronta romana sobre los territorios: de este modo, sustituye el imperfecto *distabant* de Frontino 3, 6, Isidoro (15, 14, 5) por el presente *distant*. En la medida de sus posibilidades, trató de contribuir a la fijación y a la perduración de la romanización. También alude

a la importancia de los hitos señalizadores (sabemos que una de las peores acciones que podía hacer un propietario de tierra era mover o desplazar uno de estos hitos), pero, con el objeto de ser más exhaustivo, no se contentó con hablar mediante *termini* clásicos (desarrolló una etimología fundamentada en *terra* y *mensura* e hizo del hito señalizador el elemento en que se apoyó toda la señalización de la agrimensura de una zona romanizada): hace alusión, también, a las *arcae* de época tardía. En torno a los términos clave para universalizar sus razonamientos, este enciclopedista desarrolla también todo el sistema romano de organización del territorio y subraya una última cuestión; la necesidad de garantizar siempre la *aequalitas* y la *aequitas*. Podríamos decir, pues, que Isidoro aportó, de una forma consciente y deliberada, su sello propio, en lo concerniente a la supervivencia de la romanización de los territorios.

Palabras Clave: Etimologías, enciclopedia, agrimensura, gromáticos, *agrimensores*, Higino, Frontino, hitos, límites.

Dans le processus de la romanisation des espaces du monde méditerranéen, les pratiques romaines d'organisation des sols occupent une place non négligeable. La fin du livre XV des *Étymologies* d'Isidore de Séville contient un exposé sur les réalités gromatiques dans lequel il entend présenter un abrégé de tout ce que nous connaissons grâce au corpus édité par Lachmann. L'auteur organise cet exposé de manière systématique en deux chapitres, 13 et 14, le premier *De agris*, le second *De finibus agrorum*, c'est-à-dire qu'il répartit sa matière en deux ensembles, le contenu puis le contenant; ou encore, pour le dire autrement, dans le chapitre 13 il s'agit de surfaces et l'on est dans la deuxième dimension géométrique; dans le chapitre 14 il s'agit de lignes et de points, et l'on est dans la première dimension. On observe donc, sur un sujet qui est en soi assez trivial et qui aurait pu se prêter au fourre-tout, la volonté de rationalisation qui est perceptible, quoi qu'en puisse penser au premier abord un lecteur non averti ou négligent, dans l'ensemble de la composition des *Étymologies*.

Isidore veille aussi à progresser du général au particulier. S'agissant des surfaces d'occupation des terres, le chapitre 13 commence par la définition générale de l'*ager* (13, 1), avant d'inclure les cas particuliers que sont l'*ager compascuus* (13, 9), l'*ager alluuius* (13, 10), l'*ager arcifinius* (13, 11) et les subsécives (13, 15). Il y a donc là une double volonté de systématisation et de rationalisation, du particulier par rapport au général, du contenu par rapport au contenant, qui est la marque d'un esprit encyclopédique formé aux distinctions et à la synthèse.

Nous nous intéresserons ici au chapitre 14 et à la présentation qu'il donne de *finibus agrorum*, sans nous interdire le cas échéant de faire allusion à quelques éléments du chapitre 13 de *agris*.

Différents types de marqueurs de limites recensés par Isidore

Ce sont donc les marqueurs de limites sur les terres publiques ou privées, centuriées ou non, qui font l'objet du ch. 14 du livre XV des *Étymologies*. Isidore donne successivement la définition (étymologisante, en principe) de huit de ces marqueurs: *fines* (§ 1), *limites* (§ 2), *termini* (§ 3), *cardo* et *decumanus* (§ 4), *arca*, *trifinium* et *quadrifinium* (§ 5). Les *fines* désignent une ligne sans épaisseur, qui marque la fron-

tière du territoire ou de la possession en général; le *cardo* et le *decumanus*, comme l'ensemble des *limites*, sont sur le terrain des lignes dotées de l'épaisseur du chemin qui les matérialise; c'est pourquoi nous pouvons appeler tous ces marqueurs des marqueurs «linéaires» — et même des marqueurs linéaires de la romanisation. Mais nous parlerons de marqueurs «ponctuels» pour tout ce qui relève de la catégorie des bornes, *terminus*, *arca*, *trifinium* et *quadrifinium*.

1. Les marqueurs linéaires: les limites

1.1. le nom général des limites

Limites appellati antiquo uerbo transuersi, «*Limites* est le nom qui a été donné, d'après un mot ancien, aux chemins transverses¹» (14, 2). Ici, apparemment, Isidore ne fait que copier un élément du texte théorique de Frontin, dans lequel il fait des coupes. Mais il travaille d'une façon que l'on peut dire particulièrement intelligente. Car le texte de Frontin (3, 7), d'une manière un peu inattendue, applique d'abord aux seuls *transuersi* (orientés Nord-Sud, et donc parallèles au *cardo maximus*) l'appellation ancienne de *limites*, en excluant les *prorsi* (orientés Est-Ouest, c'est-à-dire parallèles au *decumanus maximus*), et c'est seulement dans une phrase suivante du même paragraphe (3, 7) qu'il dit que «d'autres» (*alii*) appliquent aussi bien aux *transuersi* qu'aux *prorsi* l'appellation de *limites*, qu'ils expliquent par *limina*². Cette «étymologie» grammaticale ne se lit pas seulement chez Frontin (elle est aussi chez Hygin le Grammatique³) et il faut donc constater que la restriction primitive de l'appellation de *limites* aux *cardines* trouve des garants, quelle que soit sa véritable valeur. En face de cette affirmation, le problème d'Isidore est celui de l'encyclopédiste, forcément contraint à

¹ Je modifie ici la traduction que j'ai donnée de cette phrase aussi bien pour le texte originel de Frontin (dans mon édition CUF: *Les Arpenteurs romains I: Hygin le Grammatique et Frontin*, éd. J.-Y. Guillaumin, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2005) que pour le résumé qu'en tire Isidore (dans l'édition procurée en collaboration avec P. Monat: *Isidore de Séville, Étymologies. Livre 15: Les Constructions et les terres*, éd. J.-Y. Guillaumin et P. Monat, Besançon, PUFC, 2004). J'avais traduit, comme du reste l'avaient fait tous les traducteurs précédents des *agrimensores*: «Les *limites* transverses tirent leur nom d'un mot ancien», pour le texte d'Isidore, et «Les *limites transuersi* tirent leur nom de *limus* ('oblique'), mot ancien», pour le texte de Frontin, dans les deux cas en faisant de *limites* le sujet du verbe *appellati (sunt)*. C'est une erreur. En réalité, *limites* est grammaticalement un attribut, et Frontin dit que les chemins *transuersi* (et, sous-entendu, eux seuls, à l'origine), c'est-à-dire ceux qui sont perpendiculaires au *decumanus maximus* premier tracé, ont été appelés *limites*; cela suppose que par la suite, cette dénomination a été élargie à tous les chemins de la centuriation, non pas seulement les *cardines* à qui elle avait été affectée au départ, mais aussi les *decumani*.

² Voici le texte de Frontin 3, 7: *Limites autem appellati transuersi sunt a limo antiquo uerbo; a quo dicunt poetae 'limis oculis'; item limum cinctum, quod purpuram transuersam habeat, et limina ostiorum. Alii et prorsos et transuersos dicunt limites a liminibus, quod per eos in agro intro et foras eatur* (Frontin, *De limitibus*, éd. J.-Y. Guillaumin, *Les Arpenteurs romains I*, Paris, CUF, 2005, p. 160).

³ Texte d'Hygin le Grammatique 1, 10-11, dans la même édition: *Limites autem appellati a limo id est antiquo uerbo transuersi: nam et limum cinctum ideo quod purpuram transuersam habeat; item limina ostiorum. Postea et prorsos et transuersos limites appellauerunt a liminibus, quod per eos agrorum itinera seruentur*. Ici encore, bien sûr, comme dans le texte parallèle de Frontin, le mot initial *limites* est, du point de vue grammatical, l'attribut; le sujet de la phrase est *transuersi*.

la synthétisation et à la généralisation. Il a donc supprimé la deuxième partie du développement d'origine, sur la généralisation de l'appellation des *limites*, et ainsi, ne gardant que le renseignement *Limites appellati antiquo uerbo transuersi*, il (s') autorise à le comprendre: «Les chemins transverses ont été appelés, d'un mot ancien, *limites*»: puisqu'il n'y a plus d'opposition entre des *prorsi* et des *transuersi*, mais seulement des *transuersi*, caractérisés par un adjectif qui peut s'appliquer à tous les chemins (car tous les *limites* sont *transuersi* les uns par rapport aux autres), cela généralise l'appellation de *limites* à tous les axes, Est-Ouest aussi bien que Nord-Sud, ainsi que le rapprochement (pour Isidore, non seulement comparatif, mais véritablement étymologique) de *limites* avec *limus* «transversal», qui «n'est pas inadmissible»⁴. Pour le dire autrement: si dans la phrase de Frontin le mot essentiel était *transuersi* («les *transuersi* ont été appelés *limites*...»), mot désignant une seule catégorie de *limites*, opposée à la catégorie des *prorsi*, chez Isidore c'est évidemment, au début de la notice, le terme *limites* qui, retenant l'attention, s'impose d'emblée comme dénomination générale de tous les chemins marquant un territoire.

Conclusion temporaire et partielle: Parmi les marques de la romanisation que sont les chemins d'une zone cadastrée, Isidore opère une simplification destinée à la fois à rendre plus légère la charge d'acquisition de son lecteur, et en même temps à donner un contour plus épuré et plus totalisant à la théorie des marques laissées sur les sols par les pratiques de Rome.

1.2. Les *limites* majeurs, *cardo* et *decumanus* (14, 4)

Il semble bien que ce soit la volonté délibérée de généraliser les acceptions du mot *limes* à tous les chemins orthonormés de la centuriation qui ait conduit Isidore à déplacer la mention des deux *limites* majeurs, le *cardo* et le *decumanus*, par rapport à l'ordre qui était celui de ses sources. Frontin en effet parle d'abord (3, 2-5) de ces deux axes majeurs auxquels il accorde un rôle référentiel fondamental dans le cadre de toute centuriation; et c'est seulement ensuite (3, 6-8) qu'il envisage «tous les autres *limites*», *reliqui limites* (3, 6), qui d'ailleurs sont pour lui, bien plus qu'une seule catégorie générale, des *prorsi* d'une part et des *transuersi* d'autre part, comme on l'a vu. Isidore, qui a commencé par généraliser la notion de *limites* (14, 2), y fait entrer ensuite (14, 4) fort logiquement les *cardines* et les *decumani* aussi bien que tous les autres (14, 5). Il leur laisse bien sûr leur position hiérarchique dominante et c'est pourquoi c'est par eux qu'il commence son exposé classificatoire (14, 4). Mais les *maximi* ne sont chez lui que les premiers de la catégorie des *limites*, qu'ils ne transcendent plus comme c'était le cas chez Frontin. Ils ont dû se plier aux exigences de la systématisation encyclopédique.

C'est la volonté encyclopédisante d'Isidore qui le conduit également (14, 4) à proposer une étymologie du terme *decumanus* sur laquelle il faut s'arrêter parce qu'elle est originale. Certains auteurs grammatiques de date impériale avaient voulu ramener

⁴ Selon les termes d'Ernout et Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, s. u. *limes*.

decumanus à *duo*, sous prétexte qu'il existait une ancienne forme *duocimanus*. C'est l'étymologie que présentaient Frontin (3, 3) et Hygin le Gromatique (1, 8). D'autres, comme Siculus Flaccus (p. 152 l. 23-27 Lachmann), avaient rapproché le mot de *decem*, mais à cause de la division ancienne de l'*ager quaestorius* en *laterculi* («carrés») de 50 jugères de superficie, c'est-à-dire de 10 *actus* de côté, chaque *limes* tombant alors 10 *actus* après le précédent: *Quem modum decem actus in quadratum per limites demensi efficiunt; unde etiam limites decimani sunt dicti*, «Cette superficie est produite par dix *actus* mesurés en carré sur les *limites*; c'est pourquoi les *limites* ont été appelés *decimani*». Parmi les spécialistes modernes, O.A.W. Dilke⁵ propose de comprendre *decimanus* avec le sens de «huge», désignant donc «a wide road», de même que la porte décumane des camps serait la «grande porte». Ces étymologies modernes et antiques ne peuvent être reçues. C'est, sur ce point, l'étymologie médiévale que l'on suivra. En effet, Isidore a raison de proposer l'explication de *decumanus* par ce qu'il appelle la *forma X*, c'est-à-dire la symbolisation de deux lignes perpendiculaires qui se coupent. La lettre latine X, en matière gromatique, a été l'objet de toute une série d'utilisations de ce genre. Sur le disque sommital d'une borne, elle constitue le *decussis* qui signale qu'en ce point se coupent un *decumanus* et un *cardo*. Il ne s'agit, pour comprendre l'étymologie isidorienne de *decumanus*, que de savoir lequel des deux axes vient couper l'autre. C'est, pour Isidore en conformité avec la tradition (Hygin le Gromatique 1, 7; Frontin 3, 4), le *cardo* qui est sur le sol la matérialisation de l'axe du monde (14, 4). C'est donc le *decumanus* qui vient, tombant à angle droit sur la ligne du *cardo*, composer la forme de la lettre X, elle-même symbole de *decem*. D'où le nom du *decumanus*, venu indirectement de *decem*, pour Isidore qui a certainement raison⁶ contre toutes les autres tentatives d'explication dans son essai d'étymologie d'un des marqueurs les plus essentiels de la romanisation des territoires.

1.3. Les autres *limites* (14, 5)

Après avoir expliqué le nom des *limites* en général, puis ce qui concerne les *limites maximi*, Isidore termine sa série descendante par une phrase sur «tous les autres *limites*», *reliqui limites*. Le plan qu'il adopte de manière raisonnée pour son exposé l'a conduit à déplacer jusqu'à la fin du chapitre *de finibus agrorum* cette notation qui, chez Frontin, venait avant les longues indications sur les différentes appellations des *limites* (*prorsi, transuersi, maritimi, montani*).

Isidore va ici être l'innocente victime de la corruption de la tradition manuscrite du texte qui est sa source. Frontin, en effet, avait écrit (3, 6): *Reliqui limites fiebant angustiiores et inter se distabant paribus interuallis*, «Quant aux autres *limites*, on

⁵ O.A.W. Dilke, *The Roman Land Surveyors*, Newton Abbot, 1971, repr. Amsterdam, 1992, p. 232.

⁶ Il est suivi par Ernout et Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, s. u. *decem*; et plus récemment par F. Gaide, «À propos du vocabulaire des arpenteurs latins: étymologies antiques et modernes; analyses lexicologiques», *Les Vocabulaires techniques des arpenteurs romains*, Actes du colloque international de Besançon (19-21 septembre 2002), éd. par D. Conso, A. Gonzales et J.-Y. Guillaumin, Besançon, PUFC, 2005, p. 33-39 (ici, p. 37 col. 1).

les faisait plus étroits [sc. que les deux *maximi*] et séparés par des intervalles égaux». Mais on lit chez Isidore (14, 5): *Reliqui limites angustiores et inter se distant imparibus interuallis et nominibus designatis*.

L'absence de *fiabant* dans la première partie de la phrase est intéressante parce que ce verbe, présent dans nos manuscrits carolingiens, manque dans l'Arceianus A⁷, du début du VI^e siècle. Mais l'important est que, si les intervalles entre *limites* sont réguliers (*paria*) dans le texte de Frontin, comme on s'y attend et comme en témoignent aussi bien les traces archéologiques sur le terrain que les vignettes d'illustration dans les manuscrits, ils sont devenus inégaux (*imparia*) dans le texte d'Isidore. C'est évidemment que *paribus interuallis* originel est devenu *in paribus interuallis* de même sens, dans un manuscrit que nous n'avons plus ou que, du moins, je ne connais pas; ensuite la confusion *in paribus* (en deux mots) / *imparibus* (en un seul mot) était inévitable. Devant ce texte corrompu, Isidore réussit à lui donner du sens, en prenant *interualla* comme «dimensions» (= grec διαστάσεις) et en ajoutant, pour souligner l'interprétation ainsi donnée du texte, deux mots qui sont de son cru mais qui résument l'enseignement des gromatiques, *et nominibus designatis*: «Ils se distinguent par des dimensions inégales et par les noms qui leur sont imposés». De fait, hiérarchiquement et par ordre décroissant d'importance, le *decimanus maximus* et le *cardo maximus*, qui sont les deux axes majeurs, ont des largeurs fixées respectivement à 40 et à 20 pieds par Hygin le Gromatique 11, 14 (*Nam latitudine ceteros praecedunt*, «Car ils ont une largeur supérieure à celle de tous les autres», a-t-il écrit précédemment au début de son traité, 1, 14); au second rang, les *actuarii* ou *quintarii*, qui délimitent des *saltus* de vingt-cinq centuries, doivent mesurer douze pieds de large d'après le même auteur (1, 18); au troisième rang, les *linearii* (appelés *subrunciui* en Italie), qui délimitent les centuries, font huit pieds (1, 19). Il y a donc bien une correspondance entre les noms des *limites* et les largeurs qui leur sont imposées, même si ce n'est pas du tout ce que voulait dire Frontin, lequel ne présente nullement, du reste, l'exposé sur les différents noms (*actuarii*, *linearii*, *subrunciui*) et sur les différentes largeurs, que l'on ne trouve que chez Hygin le Gromatique; ce qui prouve que si Isidore suit principalement le texte de Frontin, il a lu aussi Hygin le Gromatique qu'il est capable de résumer en quelques mots. D'autre part, la romanisation par les *limites* de différentes appellations et de différentes dimensions est sentie par Isidore comme tellement caractéristique et tellement prégnante qu'il l'arrache aux cadres du temps, je veux dire à l'imparfait de Frontin (*distabant*) et la projette dans un présent intemporel (*distant*) qui a toute chance de lui être personnel s'il est vrai que nos manuscrits (voir les appareils critiques) ne présentent ni *distant* pour le texte de Frontin, ni *distabant* pour le texte d'Isidore.

Conclusion temporaire et partielle: l'étymologiste entend contribuer à la fixation et à la pérennisation de la romanisation, à la propre mesure de ses capacités et de ses forces, grâce au texte qu'il produit. C'est à la fois émouvant et irréaliste. Doublement émouvant parce que cela procède de la fidélité aux seuls repères concevables, sans lesquels plus rien n'existe; et parce que cela est voué à l'échec, le temps de la domination administrative de Rome sur le monde étant passé.

⁷ C'est-à-dire la deuxième partie du ms. de Wolfenbüttel, Herzog-August-Bibliothek, Guelferb. 36.23 Aug. 2.

2. Les marqueurs ponctuels: les bornes, *terminus* (14, 3) et *arca* (14, 5)

On peut dire que le système de marquage des frontières de territoire public ou de propriété privée repose sur les deux éléments complémentaires que sont la ligne géométrique (qui peut devenir, sur le terrain, un *limes*) et la borne. La borne, dans le système romain de marquage des terres, joue un rôle soit de complément, soit de substitut, par rapport à la matérialisation d'un tracé continu. Dans une centuriation, les bornes jalonnent à intervalles réguliers le tracé des *limites* que l'on suit sur le terrain. Mais à l'époque tardive et dans un contexte étranger à l'assignation centuriée, ou bien lorsque les marques de celle-ci ont largement disparu du terrain, la borne peut alterner avec différents systèmes de murettes, de fossés ou de chemins pour matérialiser la limite. La borne «classique», celle qui marque les répartitions et les termes des terres, est un *terminus*, et l'on sait quelle valeur la mentalité romaine attache à ce mot et à cette réalité qu'elle est portée à sacraliser. Un autre mot, *arca*, se trouve dans les textes tardifs où sa signification peut être sentie comme plus ambiguë.

2.1. *Terminus*

Sur la question des *termini*, Isidore délivre en trois lignes un enseignement traditionnel synthétisé de façon claire. On remarque tout d'abord qu'il a rendu la notice *termini* (14, 3) solidaire de la notice *limites* (14, 2), parce que ce sont là les deux termes clés, ceux de qui procède toute romanisation organisée d'un territoire, *finis* (14, 1). Isidore insiste sur la valeur épictictique de la borne (*distinguunt atque declarant*, 14, 3), mais il précise la définition en faisant de la borne l'élément en qui se récapitule toute la signalisation de l'arpentage (*terrae mensuras*) sur une zone romanisée. Cette «étymologie» de *terminus* par *terra* et *mensura*, qui est idéologiquement très forte, est propre à Isidore; on ne la trouve nulle part ailleurs. La valeur épictictique dont nous venons de parler est réaffirmée par la phrase suivante du même paragraphe, où vient le mot *testimonia*. Le rôle des bornes est de procurer un marquage si assuré et si indiscutable qu'il permet la suppression de toute controverse. Cela aussi est une idée très romaine, les controverses étant un sujet largement abordé par la littérature gromatique⁸, et l'obsession de ces textes, au fond, étant toujours de supprimer les motifs de controverse. La suppression du contentieux, grâce aux bornes, est bien ici l'enseignement délivré par Isidore, qui l'appuie sur une étymologie (*termini* < *terrae mensuras*) susceptible d'éclairer le bien-fondé de l'affirmation selon laquelle (14, 3) *his enim... agrorum contentio et certamen aufertur*, «grâce à elles sont supprimés les contentieux et les procès concernant les terres». Car il s'agit bien de *contentio*, leçon fournie par l'un au moins des manuscrits⁹, non pas d'*intentio* qui n'aurait guère de sens dans le contexte.

⁸ Par exemple, Frontin 2; Agennius Urbicus, *De controuersiis agrorum*, p. 59-90 Lachmann.

⁹ Voir ce que j'ai écrit dans l'apparat critique de l'édition de 2004 de ce livre XV, et la note 372 *ad loc.*

2.2. *Arca*

L'autre mot désignant une borne est *arca*. Il n'apparaît que vers la fin du ch. 14, au § 5. C'est que l'ensemble de ce paragraphe peut être considéré comme s'opposant à tout ce qui a précédé depuis le début du ch. 14. Ce début, en effet, a été consacré à la technique de la centuriation d'un territoire colonial. Le § 5, pour sa part, n'est plus nécessairement en territoire colonial. Car la romanisation des terres ne se restreint pas à leur organisation centuriée. Il existe d'autres formes d'organisation, dans le cas où l'on n'a pas affaire à un territoire colonial. Dans l'antiquité tardive, ces formes ont même pris de plus en plus d'importance, étant donné la disparition sur une grande échelle, même en Italie, des marquages des centuriations anciennes. Dans ce contexte qui est à la fois plutôt extra-colonial, plutôt tardif, plutôt extra-italien, les repères ponctuels sur le terrain, dont le *mentor* est souvent conduit à ré-identifier les limites, sont multiples: anthropiques ou naturels, souvent ambigus. Mais il reste la borne, *arca*. Elle n'est plus désignée, ou du moins elle ne l'est pas toujours, par le mot *terminus*. C'est que le *terminus* était une borne la plupart du temps de forme arrondie (depuis les assignations des Gracques jusqu'à celles d'Auguste au moins) et intégrée dans une organisation centuriale. L'*arca*, dont le nom signifie proprement «coffre», est parallélépipédique, quelquefois petite (on l'appelle alors *arcella*). Les textes classiques d'arpentage (c'est-à-dire les traités d'époque impériale) ne parlent jamais d'*arca*; une borne, chez eux, est toujours un *terminus*. L'apparition du mot *arca* à l'époque tardive risque de le maintenir dans une certaine ambiguïté. De fait, il n'est pas impossible que dans certains textes tardifs, il désigne une citerne rectangulaire maçonnée, ce que suggèrent certains dessins dans les manuscrits et certaines réalités archéologiques observables¹⁰. Cependant, je ne crois pas que telle soit sa signification générale ni même la plus fréquente. Examinant le texte d'Isidore, je constate qu'il a établi dans le ch. 14 un couple d'opposés *terminus* (§ 3) / *arca* (§ 5). On a d'une part le nom ancien, qui fonctionne largement dans le contexte des centuriations, et qui désigne une borne cylindrique, *terminus*; d'autre part l'appellation récente, désignant une borne que l'on rencontre dans les terres non centuriées, et qui est carrée, *arca*. Qu'il s'agisse bien d'une borne dans l'esprit d'Isidore, cela est encore prouvé par la définition qu'il donne du mot *arca* (§ 5): *Arca ab arcendo uocata; fines enim agri custodit eosque adire prohibet*. Pourquoi voudrait-on qu'une citerne, spécifiquement, soit constituée en gardien intransigeant de la limite et de la possession? Remplacer une borne par une citerne serait ridiculiser la prophétie de Végoia¹¹. En revanche, des termes comme *arcere*, *custodire*, *prohibere*, conviennent à la fonction de la borne. Ainsi, cette phrase d'Isidore¹² permet de disposer d'un texte sans ambiguïté pour

¹⁰ Cf. A. Roth Congès, «Nature et authenticité des *Casae litterarum* d'après l'analyse de leur vocabulaire», *Les Vocabulaires techniques des arpenteurs romains*, op. cit., p. 76 col. 2.

¹¹ Voir ce texte p. 350-351 Lachmann.

¹² Dans laquelle il se souvient de la définition varronienne d'*arca* au sens de «coffre-fort»: *Arca, quod arcebantur fures ab ea clausa*, «*Arca* ('coffre'), parce que, étant fermé, il tenait les voleurs à l'écart» (*LL* 5, 128).

comprendre ce que sont, au moins dans la plupart des cas, les *arcae* si fréquemment évoquées dans les textes tardifs du corpus¹³.

2.3. On retrouve ainsi, à travers les deux types de bornes, et sans qu'Isidore soit même obligé de le dire expressément, les deux grandes catégories de terres que sont la terre coloniale centuriée et l'*ager arcifinius*, cette dernière (évoquée en 13, 11) étant juridiquement proche de l'*ager per extremitatem comprehensus* et même des subsécives (cf. 13, 15). On voit se mettre en perspective, grâce aux procédés rédactionnels d'un auteur chez qui encyclopédisme ne signifie pas automatisme réducteur, tout le système romain d'organisation des terres qui a régulé le bassin méditerranéen pendant des siècles, autour de termes-clés choisis pour l'universalité de leur rayonnement.

3. Les objectifs et les techniques

3.1. Les objectifs

L'objectif poursuivi, selon Isidore, est le maintien de la régularité (*ut dimensionis aequalitas teneatur*, 14, 1) du réseau qui quadrille le territoire en ses différentes composantes. C'est bien à la régularité et à la normalité que tendent en effet toutes les pratiques romaines d'arpentage décrites par la littérature technique. Il suffirait d'évoquer l'exemple de la cultellation¹⁴, qui est l'un des plus parlants puisque son but est d'assurer l'installation ou le contrôle à l'horizontale des divisions effectuées sur un sol qui ne l'est pas. Mais de façon générale, l'ensemble des opérations qui sont évoquées pour le lecteur, ou enseignées au lecteur *mentor*, dans les textes gromatiques, visent toutes à assurer l'*aequalitas*. *Aequalitas* dans le plan, d'abord, on vient de le rappeler, avec la *ratio cultellandi*. *Aequalitas* dans les dimensions de chaque parcelle et de chaque centurie, dans le tracé des *limites*: tout doit «cadrer», *quadrare*¹⁵, et des procédures de vérification de la justesse des tracés sont prévues au cours même de la réalisation de l'*opus*, pour éviter toute déconvenue finale et tardive¹⁶. *Aequalitas* enfin au sens juridique du terme, car chacun doit recevoir sa juste part, nul ne doit la contester, et le tirage au sort aussi bien que les astreintes géométriques de l'arpentage sont là pour garantir l'*aequitas*.

3.2. Arpentage et cordeau (14, 1)

Pour le maintien de l'*aequalitas*, Rome organisant un sol provincial par la médiation de ses arpenteurs le fait uniquement, si l'on en croit ici Isidore, avec le cordeau

¹³ Par exemple, dans les *Libri coloniarum* ou dans les *Casae litterarum*: voir l'Index de l'édition Lachmann.

¹⁴ Frontin 4, 7.

¹⁵ C'est le mot employé par Frontin 2, 6.

¹⁶ Voir p. ex. Hygin le Gromatique 11, 2-5.

(14, 1: *funiculi, lineae*). Isidore a transporté sur le cordeau la valeur symbolique forte qui est généralement accordée à la *groma*, instrument dont il ne parle pas. C'est que, si la *groma* sert à déterminer les différents alignements géométriques, c'est le cordeau qui les matérialise. Il récapitule d'ailleurs en lui, grâce au mot *lineae*, une réalisation immatérielle et une réalisation matérielle de la division des terres. En effet, s'il est vrai que l'on «tend des lignes de mesure dans la répartition des terres» (*mensurarum lineae in terrarum partitione tenduntur*), ces lignes étant comprises comme des γραμμαί grecques, il est vrai aussi que l'on «tend des fils pour les mesures, quand on divise des terres» (*mensurarum lineae in terrarum partitione tenduntur*), ces fils ou cordeaux étant alors compris comme des σχοινία. C'est bien ce que recommandait Hygin le Gromaticus (11, 6) dans une phrase lapidaire: *Lineam autem per metas extendemus et per eam ad perpendicularum cultellabimus*, «Nous tendrons un cordeau de jalon et jalon et, sur ce cordeau, nous cultellerons au fil à plomb»¹⁷. Les *lineae* sont posées chez Isidore comme des équivalents des *funiculi*, et les *funiculi* rendent compte étymologiquement du mot *finis*, selon l'évêque de Séville; comment pourrait-il suggérer plus facilement qu'il voit dans le cordeau l'instrument fondamental de la mise en forme des terres, ou, pour le dire en sens inverse, que la romanisation des territoires, d'abord imposée par le chef vainqueur puis achevée et surveillée par une administration méticuleuse, peut être symbolisée de façon suggestive dans les *lineae* qui la rendent possible et la conditionnent, avant même de l'être (ce sera l'objet des paragraphes suivants du ch. 14) par les *limites* et par les *termini*?

4. L'actualité de ces notions pour Isidore

On pourrait, à ce point, se poser la question de savoir pourquoi Isidore s'est intéressé à ces questions dans ses *Étymologies*. Est-ce la volonté de livrer pêle-mêle le plus de renseignements possibles sans même tenir compte de la personnalité d'un lecteur réduit à un simple faire-valoir? La question vaut pour le livre XV comme pour l'ensemble de l'encyclopédie isidorienne. S'agit-il d'accumuler des données d'archéologie et d'histoire ancienne, ou bien veut-on livrer ici les clés pour la compréhension de structures décidément prégnantes?

C'est un modèle, au sens fort du terme, qui surgit de ces pages isidoriennes. Mais ce n'est pas qu'un modèle abstrait de toute réalité. À une époque où le mouvement de mise au net juridique impulsé en dernier lieu par Justinien n'est pas encore très éloigné, on sent chez Isidore la volonté de livrer des classifications opératoires pour la mise ou la remise en ordre de l'occupation des terres. Il faut admettre aussi qu'il y a vraisemblablement, dans tel ou tel paysage espagnol que l'auteur a pu être amené à connaître, des vestiges encore visibles et respectés d'anciennes organisations romaines. C'est pourquoi Isidore a tenu à transmettre, parfois malgré les difficultés

¹⁷ Noter la similitude d'expression avec Héron d'Alexandrie, *La Dioptré*, ch. 25, p. 272 l. 7 Schöne: ἐκτενοῦμεν τὸ σχοινίον, «nous tendrons le cordeau».

que faisaient surgir les corruptions de la tradition manuscrite ou les erreurs entraînées par ces corruptions, des données essentielles pour comprendre ces paysages. On a donc affaire à une profonde romanisation constatée par l'auteur, qui en souhaite le maintien, qui entend favoriser ce maintien par son propre travail dans le domaine de l'étymologie. Faire la liste des catégories juridiques de terres et des marqueurs de limites dans le livre XV des *Étymologies*, ce n'est pas seulement, pour lui, un moyen de rendre complète l'encyclopédie. C'est apporter son concours à la survie de la romanisation.